



Signature accord NAO 2013

Suite à notre sondage par mèl et sur internet nous avons recueilli de très nombreuses réponses. Nos syndiqués nous ayant répondu séparément, cela fait un panel d'environ 80 salariés qui nous a donné son avis. Il est rare de nos jours d'avoir autant de réponses.

Merci à ceux qui ont pris le temps de répondre. Chacun a pesé le pour et le contre de cet accord. Les décisions que nous aurons à prendre d'ici quelques semaines sur des points importants et la façon dont nous devons le gérer, devra être suivi d'actions de poids.

Faisons un point sur ce retour dans les secteurs de l'entreprise qui nous ont répondu :

- ✓ Conduite : 65% pour signer, 35 % contre.
- ✓ AVSR : 100% pour signer (logique au vu des 2Pts récupérés).
- ✓ Maitrise : 62% pour signer, 38% contre.
- ✓ Atelier, administratif, Mkt : Réponse non significative (2 réponses 1 pour 1 contre).

Comme nous vous l'avions écrit, ces points ci-dessous seront acquis (*même si cela n'est pas parfait et assez*) et nous nous battons pour d'autres qui arrivent à grands pas (Gestions de congés dans l'entreprise, en particulier) :

- 1) 1.5% (1% au 1er avril, 0.5 au 1er septembre).
- 2) 250€ brut de prime exceptionnelle.
- 3) 1 congé supplémentaire à 35 ans d'ancienneté.
- 4) Un nouveau palier de 38% à 38 ans.
- 5) 2 pts pour les AVSR (investissement billettique).
- 6) Prime d'habillage et déshabillage atelier de 4€ par service.

Sinon c'est cela que nous aurions eu en décision unilatérale de la direction:

- 1) 1.2% sur le point 100.
- 2) 250€ prime.
- 3) 3€ prime déshabillage.
- 4) Les jours de carence.

Nous avons donc signé cet accord lundi 15 avril, dernier jour pour le faire, afin d'avoir pu consulter au maximum les salariés pour éviter un mécontentement qui ne serait que logique.

Le délégué Syndical
F. Vandembroucke

